

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

RECRUTEMENT D'UN/UNE SPECIALISTE DES SAUVEGARDES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES POUR LE PROJET D'INVESTISSEMENT DE COMPETITIVITE DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI

TERMES DE REFERENCE

1. Introduction

Le gouvernement de la République Centrafricaine a sollicité et obtenu auprès de la Banque Mondiale un financement d'un montant de 30 millions de USD pour appuyer le développement du secteur privé. Les objectifs définis dans ce projet sont de mettre en œuvre des réformes pour faciliter les investissements, améliorer l'accès au crédit et enfin, soutenir les PME et les jeunes travailleurs. Le projet financera des réformes, mais également la mise en place d'un fonds de garantie de crédit partiel et la formation des jeunes apprentis.

Les objectifs fixés dans ce projet sont entièrement conformes à ceux du gouvernement dans la phase de la crise post-électorale de 2020 ; et en particulier l'appui stratégique du pilier 3 du plan national de développement Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) (Promouvoir le relèvement et la relance du secteur productif).

Cet engagement s'aligne également sur la stratégie de la Banque Mondiale qui s'engage à promouvoir le secteur privé véritable vecteur de création de richesse et de réduction de la pauvreté.

A un niveau supérieur, les objectifs de ce projet appuient les deux objectifs de la Banque Mondiale en matière de réduction de pauvreté et de promotion de la prospérité partagée en ciblant les réformes qui visent à favoriser l'investissement, améliorer l'accès des PME au crédit et soutenir les PME et les jeunes travailleurs à travers la formation des apprentis. Permettre l'investissement, l'amélioration de l'accès au crédit et l'appui au PME et la formation visent à accroître les ressources publiques et absorber une partie de la main d'œuvre non qualifiée.

Toutes les informations sur le programme peuvent être obtenues à partir du lien suivant : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/920341648600654045/pdf/Central-African-Republic-Investment-and-Business-Competitiveness-for-Employment-Project.pdf>.

Ainsi, les composantes du projet se résument comme suit :

Résumé des composantes	Sous Composantes
Composante 1 : Réformes et facilitation de l'investissement	Conception et la mise en œuvre de réformes par le Dialogue Public-Privé
	Renforcement des capacités des organisations publiques participant au développement du secteur privé.
	Facilitation de l'investissement privé.
Composante 2 : Accès au crédit	Mise en place du mécanisme de garantie partielle du crédit
	Support à la mise en œuvre
	Capitalisation
Composante 3 : Soutien aux entreprises et aux travailleurs	Plateforme d'information de sous-traitance des contrats
	Assistance technique aux PME
	Soutien aux intrants des PME
	Formation pro + Apprentissage + soutien aux PME accueillantes des apprentis
	Formation Entrepreneurat + soutien aux nouvelles AGR
Composante 4 : Soutien à la mise en œuvre	Management du projet, coordination et soutien à la mise en œuvre
	Management financier du projet
	Passation de marchés
	Suivi et évaluation
	Engagement des citoyens, communication

2. Contexte du pays

Depuis son indépendance en 1960, la République Centrafricaine (RCA) a été soumise à des cycles de conflit prolongés. La crise de 2013 a été particulièrement violente et a provoqué un grave ralentissement économique avec une contraction estimée à 36 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Même avant la crise de 2013, le revenu par habitant était en baisse. Le PIB par habitant a presque diminué de moitié depuis l'indépendance, passant de 599 \$ US en 1960 à 566 \$ US en 2012 et à 385 \$ US en 2017.

L'économie centrafricaine se remet de la crise de 2013. Le portefeuille pays de la Banque Mondiale s'élève à environ 780 millions de dollars US, soit l'équivalent de 35 % du PIB du pays. L'investissement privé augmente, principalement autour de la grande région de Bangui où la situation sécuritaire est plus stable, s'appuyant sur la demande accrue de services tels que l'accueil, la restauration/le commerce de détail, le transport et la construction. L'espace budgétaire de la RCA reste extrêmement limité et la mobilisation des recettes intérieures est très faible, en partie en raison de la petite taille du secteur privé. Le ralentissement économique comme dans d'autres parties de la région, a provoqué un chômage généralisé, une contraction des marchés intérieurs et une diminution des liquidités.

L'État est de plus en plus conscient de la nécessité pour le secteur privé de créer des emplois, d'investir et de se développer, mais fait face à de nombreux défis pour le réaliser. Compte tenu de ses graves contraintes de capacités institutionnelles et financières, l'État s'appuie fortement sur la Banque Mondiale et d'autres bailleurs internationaux pour fournir des appuis nécessaires pour appuyer les décisions politiques, aider le gouvernement à améliorer l'environnement des affaires et renforcer les institutions publiques dont les entreprises ont besoin pour fonctionner.

Le Projet a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des réformes pour permettre l'investissement, améliorer l'accès au crédit, et soutenir les PME ciblées et renforcer les capacités des jeunes travailleurs.

A ce titre, l'Unité d'Exécution du projet AGIR chargée d'exécuter le fonds de préparation du projet d'Investissement et de Compétitivité des entreprises pour l'Emploi (PICEE) envisage de recruter **un Spécialiste en sauvegardes sociales**.

3. Mandat du spécialiste en sauvegardes sociales et environnementales

Sous l'autorité du coordonnateur de l'UGP, l'expert assurera la coordination du suivi et de la mise en œuvre des recommandations des documents de sauvegardes, telles que le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), le Plan de Mobilisation des parties prenantes (PMP), les Procédures de gestion de la main-d'œuvre (PGM) le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) et le cadre de la politique relative aux populations autochtones (CPPA). Il sera également responsable principal de la mise en œuvre opérationnelle des aspects sociaux des activités liées au Projet.

Le spécialiste des sauvegardes Sociales travaillera également à la finalisation de toutes les activités liées aux instruments de sauvegardes sociaux du Projet PICEE (pendant son exécution).

4. Tâches et Responsabilités

L'expert en sauvegarde sociales et environnementales sera chargé en particulier des tâches suivantes :

- Surveiller tous les éléments du processus du projet influant sur l'aspect social et environnemental, pour que les prescriptions sociales et environnementales soient respectées ;
- Apporter son aide pour l'élaboration du dossier d'appel d'offres et intégrer dans ce dernier les prescriptions sociales nécessaires en vue de la réalisation ;
- Vérifier les plans d'exécution et les documents de soumission pour s'assurer que toutes les charges sociales et environnementales y sont mentionnées, le cas échéant les intégrer ;
- Expliquer et préciser les prescriptions sociales et environnementales pertinentes et les mesures de protection sociales et environnementales dans le DAO ;
- Vérifier les offres et les contrats d'ouvrages pour s'assurer que tous les coûts liés aux charges sociales et environnementales sont pris en compte ;
- Évaluer les propositions remises par les soumissionnaires concernant la mise en œuvre des mesures de protection sociale et environnementales et demander des précisions si les soumissionnaires ne respectent pas les conditions posées ;
- Contrôler la planification d'exécution des entreprises, en particulier pour des mesures de protection sociales et environnementales;
- Sensibiliser les intervenants du projet aux aspects sociaux et environnementaux et les informer sur les mesures de protection nécessaires des travaux ;
- Informer les entreprises des travaux sur les problèmes d'ordre sociaux et environnementaux sur les chantiers et contribuer à leur résolution ;
- Contrôler le respect de la législation sociale et environnementale en vigueur et les politiques de sauvegardes de la Banque lors de la réalisation des travaux ;
- Évaluer par anticipation l'apparition des problèmes sociaux et environnementaux inattendus ;
- Analyser l'efficacité des mesures sociales et environnementales recommandées ;
- Établir une liste des défauts et des mesures à mettre en œuvre ;
- Tenir régulièrement à jour la documentation de la surveillance et du suivi sociale et environnemental des travaux,
- Noter les événements dans un journal et les consigner dans des rapports périodiques ;
- S'assurer du respect et de la mise en œuvre des prescriptions sociales et environnementales et des conditions posées à l'issue de la procédure d'approbation ;
- Sensibiliser tous les acteurs sur les aspects sociaux et environnementaux et les informer sur les objectifs et les mesures ;
- Informer les acteurs institutionnels impliqués, selon un programme, à propos de la mise en œuvre des mesures sociales et environnementales ;

- Conseiller l'équipe du projet et les autres acteurs institutionnels au sujet des aspects sociaux et environnementaux pertinents du projet, de la planification et d'exécution des travaux ;
- Démontrer l'intégration des objectifs du développement durable à la conception des sous-projets issus du projet ;
- Définir les mesures destinées à minimiser ou éliminer les impacts négatifs sur le social et l'environnement et maximiser les impacts positifs ;
- Proposer un système de surveillance-suivi social et environnemental des composantes du projet pour s'assurer du respect des exigences gouvernementales et des politiques de sauvegardes sociales et environnementales de la Banque ;
- Suivre l'évolution des composantes du projet et vérifier l'efficacité des mesures prévues ;
- Proposer des mesures appropriées permettant d'éviter d'importants dégâts sociaux et environnementaux aux biens, entreprises et personnes ;
- Suivre et évaluer les recommandations formulées dans le CGES (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale) ;
- Elaborer et soumettre au Coordonnateur du projet des rapports trimestriels et contribuer à l'élaboration des rapports annuels de la coordination du projet.

5. Qualifications

L'Expert en sauvegarde sociale doit avoir :

- Un diplôme universitaire au moins BAC+4 en science sociale, économie ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins deux (02) dans la réalisation des mesures de sauvegardes sociales au sein des projets de développement financés par les bailleurs de fonds (BM, UE, USAID, GIZ, BAD etc....).
- Une expérience dans un projet de la Banque mondiale serait un atout ou avoir quatre (04) ans d'expériences dans des responsabilités similaires ;
- Expérience dans la réalisation ou le suivi ou coordination des volets sociaux (Avoir réalisé ou suivi un PGES, PMP, PGM, PEES, CPPA) de projets ;
- Expérience dans la gestion des questions sociales des grands projets ;
- Connaissance des Normes Environnementales Sociales de la banque mondiale ;
- Maîtrise des lois et réglementations nationales des Etudes d'impact sociales ;
- Bonne connaissance des Violences Basées sur le Genre (VBG) et la mobilisation des citoyens ;
- Expérience dans la tenue de consultations publiques et facilité à s'exprimer et à restituer de manière simple et claire ;
- Expérience dans la formation et la sensibilisation des acteurs sur les questions sociales serait un atout.
- Expérience dans la tenue de consultations publiques et facilité à s'exprimer et à restituer de manière simple et claire ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse et synthèse ;
- La parfaite maîtrise du français est requise ; et la connaissance de l'anglais est un atout.

6. Aptitudes :

L'Expert en Sauvegarde sociale doit avoir les aptitudes suivantes :

- Sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Utilisation des nouvelles technologies de l'information ;
- Capacité à travailler en équipe et à diriger le personnel sous supervision;
- Aptitude à travailler sous pression ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Enthousiasme et niveau d'engagement élevé ;

- Volonté de participer activement et de manière constructive à la vie du Projet ;
- Curiosité intellectuelle ;
- Aptitude à résoudre des problèmes complexes ;
- Volonté de contribuer au renforcement des capacités du personnel sous supervision en sauvegardes sociales et environnementales et dans la gestion administrative et financière des projets de développement ;
- Bonne capacité à collaborer avec l'ensemble du personnel et des partenaires au développement.
- Solides capacités d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et fermeté en situation d'urgence ;
- Force de proposition et créativité ;
- Meilleure qualité de suivi ;
- Sens de l'organisation et de la pédagogie ;
- Avoir le sens de la communication ;
- Avoir le sens de la critique objective ;
- La capacité de mise en œuvre du cadre de remontée de l'information sur tous les aspects du projet et de la rapidité de détection des points de blocage ;
- La qualité du suivi et de la mise en œuvre du système de gestion sociale ;
- La qualité du suivi de la mise en œuvre du plan de travail annuel ;
- La qualité de l'archivage électronique des documents ;
- Être apte aux multiples déplacements sur le terrain.

7. Durée du contrat

La durée du contrat est d'un (1) an, renouvelable sous réserve d'une évaluation satisfaisante par le coordonnateur du projet avec avis de la Banque mondiale. La première année aura une période d'essai de six (06) mois.

Le recrutement se fera par un appel à manifestation d'intérêt.

8. Conditions de travail

A Bangui, le/la candidat(e) choisi(e) travaillera au sein de la Coordination du Projet, sous la tutelle du ministère des Finance et du Budget, sous la responsabilité du Coordonnateur de l'UGP et travaillera aussi en étroite liaison et coordination avec le spécialiste social et les spécialistes senior en sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale.

Le Projet mettra à la disposition du/de la candidat(e) sélectionné(e) les matériels et moyens nécessaires à l'exercice de sa mission. Aucun jeton de présence aux différentes commissions ou sous-commissions auxquelles il ou elle sera appelé(e) à participer ne pourra être perçu.